Ville de
Rives-en-Seine

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
076-200059111-20190405-DL2019-034-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2019

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 5 avril deux mille dix-neuf, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de l'Oiseau Bleu de Saint Wandrille-Rançon à Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation
29 mars 2019
Date d'affichage
11 avril 2019

Nombre de conseillers
En exercice 44
Présents 30
Votants 43

Étaient présents :
Mme Corinne BARROIS-VANNONI, Mme Mireille BAUDRY, M. Eric BLONDEL, M. Christian CAPRON, Mme Véronique CAREL, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, M. Henri DELAMARE, M. Pierre DENISE, Mme Annic DESSAUX, Mme Angélique DUBOURG, Mme Gabrielle DUTHIL, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. William GILBERT, M. Paul GONCALVES, M. François GRANGIER, Mme Stéphanie HAQUET, M. Sylvain HEMARD, M. Louis-Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, M. Yves LEROY, Mme Michèle LHEUREUX-FEREOL, M. Jonathan LINDER, M. René LOISEAU, M. Arnaud MASSON, M. Laurent PESLHERBE, M. Olivier PLANTEROSE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Marie-Laure THIEBAUT.

Procurations :
Mme Hélène AUBRY à Mme Michèle LHEUREUX-FEREOL, M. Mustapha BEHOU à M. Louis-Marie LE GAFFRIC, Mme Valérie DIJON à Mme Angélique DUBOURG, M. Lionel DURAME à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à M. René LOISEAU, M. Luc HITTLER à M. Christian CAPRON, Mme Delphine LOZAY à Mme Stéphanie HAQUET, Mme Brigitte MALOT à M. Pierre DENISE, M. Hervé PIQUER à M. Eric BLONDEL, M. André RIC à M. Henri DELAMARE, Mme Isabelle RICHARD à M. William GILBERT, Mme Macha STOCKMAN à Mme Marie-Laure THIEBAUT, M. Jacques TERRIAL à Mme Céline CIVES.

Excusée :
Mme Noémie JACQUELINE.

Mme Gabrielle DUTHIL a été élue secrétaire de séance.

DL2019-034	**VŒU RIVES-EN-SEINE** ***« Pour un renforcement du Centre des Finances publiques de Rives-en-Seine »***

Le jeudi 14 mars 2019, les agents des Finances publiques étaient en grève à l'appel d'une Intersyndicale CFDT-CFTC, Solidaire, CGT et FO Finances publiques. Ce mouvement démontre un profond malaise et de vives inquiétudes chez les fonctionnaires concernés sur le devenir de la DGFIP et leurs missions.

Cette inquiétude est largement partagée par l'ensemble des maires dépendant du Centre des Finances publiques de Rives-en-Seine qui a vu le non-remplacement d'un agent parti en septembre 2017. Cette réduction de poste rend très sensible la moindre absence d'un personnel en poste (congés, maladie, maternité), la mise à disposition de renfort variant selon les contraintes d'autres postes comptables. Elle peut également engendrer des difficultés ou des retards dans l'exécution des missions de la Trésorerie en matière de mandatement, de contrôle du suivi et de la validation des dépenses et des recettes et de conseil à la préparation des budgets notamment des communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200059111-20190405-DI2019-034-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2019

Dans ce contexte, le Conseil municipal :

- Salue le dévouement et l'engagement des agents du Centre des Finances publiques de Rives-en-Seine qui travaillent en flux tendu pour pallier cette diminution des moyens.

- Exprime sa plus vive inquiétude :
  - Face aux annonces du gouvernement qui entend supprimer 50 000 emplois dans la Fonction publique d'État (FPE) dans le cadre de la réforme Action Publique 2022 ce qui pourrait accélérer encore la diminution déjà engagée des effectifs de la DGFiP localement et notamment de Centre des Finances Publiques de proximité comme celui de Rives-en-Seine ;
  - Face aux inconnues et incertitudes des pistes de réforme : transferts de missions aux collectivités publiques et/ou agence comptable au sein de collectivités, transferts de missions au secteur privé et abandons de missions.

- Rappelle son attachement au principe de séparation des ordonnateurs et des comptables et souligne l'importance du partenariat noué avec les trésoreries au notamment dans la préparation et l'exécution des budgets communaux.

- Demande :
  - Un renforcement des effectifs du Centre des Finances publiques de Rives-en-Seine et/ou de toute autre proposition susceptible d'améliorer la situation.
  - Le maintien du centre des Finances publiques à Rives-en-Seine à l'heure où se profile une réduction du nombre de Trésoreries à l'échelle départementale.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve ces propositions.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bastien CORITON